



L'heure est venue d'établir un groupe de travail en faveur de la mise en œuvre de la CCLAT.

En matière d'assistance aux Parties pour la mise en œuvre de la CCLAT, il est temps de passer des plaintes aux solutions.

Lors des dernières sessions de la COP, et dans leurs rapports, les Parties à revenu faible et intermédiaire ont clairement souligné que l'insuffisance d'assistance technique et de ressources financières constitue un obstacle majeur à la traduction des obligations de la CCLAT en mesures et programmes concrets de lutte antitabac. Mais ces plaintes n'ont jusqu'à présent quasiment rien changé au fait que la mise en œuvre de la CCLAT soit à peine mentionnée dans le calendrier de développement de la plupart des pays et au fait qu'elle n'attire que de rares donateurs bilatéraux ou multilatéraux.

Il convient de rappeler quelques-uns des efforts passés visant à élaborer des mécanismes d'assistance pour la CCLAT.

La première session de la Conférence des Parties (COP-1) a examiné une étude approfondie des sources de financement et des mécanismes d'assistance potentiels pour la mise en œuvre du traité. Cette étude évaluait les fonds existants à l'époque pour les initiatives de lutte antitabac et cherchait à déterminer si les différents mécanismes de financement étaient adaptés au contexte de la CCLAT. Elle a permis d'identifier des perspectives intéressantes et des obstacles potentiels.

En réponse aux résultats du rapport A/FCTC/COP/1/4, la COP-1 a instauré un cadre pour l'assistance à la mise en œuvre de la CCLAT. Ses indicateurs reposaient sur plusieurs hypothèses fondamentales : les sources de financement de la lutte antitabac existent au sein du cadre du développement international, et certaines organisations internationales et régionales peuvent apporter leur soutien sous la forme d'une assistance technique et d'avis d'experts.

Deux outils ont été instaurés dans le cadre de la Convention pour aider les Parties à accéder à l'assistance nécessaire à la mise en œuvre de la CCLAT : les évaluations de besoins et la base de données des ressources disponibles. Plusieurs ateliers et réunions ont aussi été organisés pour stimuler l'échange de connaissances entre Parties. D'après le rapport présenté à la COP-5, aucune ressource financière n'a toutefois été fournie directement aux Parties grâce au développement bilatéral ou à d'autres moyens.

L'une des raisons de l'échec de la COP à réaliser des avancées suffisantes sur ces questions réside dans le fait qu'elles sont tout simplement trop compliquées à analyser et à résoudre lors des sessions de la COP, au cours desquelles de nombreuses autres problématiques importantes accaparent le temps des représentants. Les Parties ont besoin de temps pour analyser les obstacles à la mise en œuvre de la CCLAT, déterminer les types d'assistance requis et identifier la meilleure façon d'intégrer cette assistance aux nombreux canaux de l'aide internationale au développement et à la santé.

C'est pourquoi la FCA ainsi qu'un nombre croissant de Parties comme l'atteste l'a réunion du Comité B, croient en la nécessité de travaux intersessions sous la forme d'un groupe de travail sur les

mécanismes d'assistance. S'il est institué par la COP-5, ce groupe de travail élaborerait une stratégie à long terme visant à surmonter les obstacles à la mise en œuvre de la CCLAT.

Hier, les discussions du Comité B ont débuté sur les chapeaux de roue et ont conduit à un échange fructueux de points de vue sur les mécanismes d'assistance et les ressources financières pour la mise en œuvre de la CCLAT. L'importance des outils visant à simplifier la coopération internationale et conduisant à une assistance mutuelle à la mise en œuvre de la CCLAT a été soulignée par cinq pays.

Le Nigéria, le Soudan et la Bolivie sont allés encore plus loin et ont exposé plusieurs voies possibles que la COP-5 pourrait emprunter afin de dégager des solutions aux problèmes rencontrés par les Parties au moment de mettre en œuvre la CCLAT. Parmi les éléments nécessaires à étudier par le groupe de travail intersessions ont notamment été mentionnés : des échanges entre les Parties sur les stratégies visant à débloquer et s'appuyer sur le potentiel de la coopération internationale, l'aide au développement et les mécanismes innovants.

Mercredi, les Parties auront l'occasion de passer en revue les propositions de la Bolivie et du Nigéria relatives au mandat du groupe de travail proposé. Il ne fait aucun doute que d'autres discussions seront nécessaires afin de couvrir toute l'étendue des expériences. Consensus et coopération seront indispensables pour aller de l'avant. Maintenant que le « public » n'est plus là, le temps reste le seul ennemi des Parties.